

ASSOCIATION DE FOOTBALL BERNE/JURA

Secrétariat
Case postale 6224
3001 Berne

Telefon 031/3004040
FAX 031/3004050
E-Mail fvbj.afbj@football.ch



Communication officielle no. 3

Communication importante de la Commission de jeu de l'AFBJ

Promotion et relégation des équipes de juniors A, B et C pour la fin du tour d'automne 2008-2009

Les vainqueurs de groupes de la Coca-Cola Junior League :

- Juniors A FC Münsingen
- Juniors B FC Breitenrain
- Juniors C FC Breitenrain

Au surplus, les équipes suivantes sont promues dans une catégorie supérieure ou sont reléguées dans une catégorie inférieure:

Juniors A

Promues en CCJLA: Team Aare Seeland a
FC Wyler

Promues dans la catégorie 1^{er} degré: FC Köniz
SC Münchenbuchsee

Reléguées de la CCJLA: FC Frutigen
Oberemmental 05

Reléguées de la catégorie 1^{er} degré: SV Meiringen
SC Huttwil

Juniors B

Promues en CCJLB: FC Bévillard-Malleray
FC Lerchenfeld

Promues dans la catégorie promotion: FC Spiez
FC Utzenstorf
FC Moutier

Promues dans la catégorie 1er degré:	FC Dürrenast b FC Sternenber FC Bolligen FC Pieterlen FC Vicques FC La Neuveville-Lamboing 1)
Reléguées de la CCJLB:	FC Münsingen FC Täuffelen/FC Walperswil
Reléguées de la catégorie promotion:	FC Schönbühl a FC Köniz (2 promues seulement dans ce groupe)
Reléguées de la catégorie 1 ^{er} degré:	FC Rubigen/Münsingen SC Rüti b. Büren SC Huttwil FC Fontenais FC Ins (1 promue seulement dans ce groupe)

Juniors C

Promues en CCJLC:	FC Dürrenast a FC Wyler a
Promues dans la catégorie promotion:	FC Rüscheegg FC Köniz Team Häftli a FC Alle
Promues dans la catégorie 1er degré:	FC Sarina FC Schönbühl b FC Bethlehem/Bümpliz 78 b FC Lotzwil-Madiswil FC Goldstern FC Grünstern FC Fontenais SC Ersigen 1)
Reléguées de la CCJLC:	FC Moutier a FC Muri-Gümligen a
Reléguées de la catégorie promotion:	Oberemmental 05 a SC Worb SC Münchenbuchsee a FC Franches-Montagnes

Reléguées de la catégorie 1^{er} degré:

- FC Rothorn
- FC Dürrenast b
- FC Muri-Gümligen b
- AS Italiana
- SC Münchenbuchsee b
- SC Jegenstorf
- FC Chevenez
- FC Courfaivre

1) meilleur quotient-points

La version correcte définitive sera effectuée après le contrôle des formulaires d'annonce des équipes et après la considération des renoncations et des retraits.

Organisation du championnat du tour de printemps 2009 chez les juniors, les juniores, en 5^{ème} ligue et en football féminin 3^{ème} ligue 2

Juniors/juniores

Au cours du mois de novembre 2008, les clubs ont reçu les documents appropriés pour les annonces d'équipes dans les différentes catégories. Les équipes doivent être annoncées jusqu'au **vendredi 9 janvier 2009** au plus tard, en ce qui concerne les rondes de printemps (renoncations à l'ascension, retraits et annonces supplémentaires y compris).

Répartition des groupes

La répartition des groupes pour le tour de printemps aura lieu le **19 janvier 2009** et sera ensuite publiée sur la Homepage AFBJ. Vous trouverez les programmes de match d'ici fin février 2009 au plus tard également sur la Homepage.

5^{ème} ligue / football féminin 3^{ème} ligue 2

Les annonces supplémentaires pour la 5^{ème} ligue et le football féminin 3^{ème} ligue 2 sont à annoncer par écrit au secrétariat jusqu'au **vendredi 9 janvier 2009** au plus tard. Les programmes de matchs pour le tour de printemps sera également établi et publié d'ici fin février 2009.

Calendrier de base du tour de printemps 2008-2009

Le calendrier du tour de printemps est publié sur la Homepage AFBJ. Il a force obligatoire pour le déroulement du championnat. Il contient entre autres des données importantes pour les matchs reportés (N), début du tour de printemps, rondes des matchs en semaine, matchs à Pâques et à Pentecôte 2009, jour des finales de la Coupe bernoise et dernier jour de championnat (13 juin 2009).

Les matchs chez les actifs qui ne peuvent pas être joués durant le tour d'automne sont à fixer impérativement au cours du week-end du 21/22 mars 2009. Dans tous les cas, aucun match ne peut être déplacé après Pâques 2009. Si les conditions météorologiques devaient retarder le début du tour de printemps, les jours de Pâques sont à utiliser pour les matchs déplacés (samedi et lundi).

A cette occasion, nous vous rappelons que la nouvelle date de match suite à un match déplacé pour raisons atmosphériques doit être communiquée dans les 48 heures au secrétariat selon les directives de l'organisation des compétitions (art. 2.11.4).

Décision de la Commission pénale et de contrôle de l'ASF

FC Boécourt : Le joueur Yves NEUKOMM, né en 1983, no de passeport 153'492 est **suspendu pour 9 mois** en raison d'atteinte à l'intégrité corporelle de l'arbitre à l'occasion du match de 5^{ème} ligue FC Boécourt – FC Haute-Sorne du 26.09.2008, **et ce à compter du 03.10.2008**. Il est de plus sanctionné par une amende de Fr. 100.00 et la prise en charge des frais de procédure. Ce joueur ne peut participer à aucun match amical ou de championnat durant cette période.

Berne, 28 novembre 2008